



Christian Blanchette
Président

Mot du président

Bonjour,

Lors de la dernière assemblée générale, une nouvelle équipe de direction de l'ACDEAULF a été élue. Elle comprend plusieurs nouveaux venus : Guy Mineau, de l'Université Laval, à la vice-présidence, Serge Allary, de l'Université de Sherbrooke, et Louise Bolduc, de l'Université du Québec à Rimouski, qui se joignent au comité exécutif. Elle inclut aussi le retour au poste de trésorier de Denis Sylvain, de la Fédération des associations étudiantes universitaires québécoises en éducation permanente.

Le mandat premier que nous nous sommes donné est de poursuivre et de conclure la planification stratégique annoncée. Son objectif est de réactualiser le rôle de l'ACDEAULF à l'échelle du Québec et du Canada. Vous serez sollicités dans les prochains mois pour contribuer à ce processus. L'Association sera aussi forte que tous ses membres voudront bien qu'elle soit.

La voix de l'ACDEAULF est importante pour l'éducation des adultes. Elle l'est d'autant plus que, pour les universités du Québec, des discussions et des déclarations médiatiques autour du « printemps étudiant 2012 » font ressortir l'évidence d'une méconnaissance

ou d'une marginalisation de l'éducation des adultes. La vision pressentie de l'université dans ces échanges laisse croire que celles et ceux qui la fréquentent sont uniquement des étudiants de baccalauréat dont l'âge se situe entre 19 et 24 ans et qui étudient le jour. On a parlé à peine des étudiants diplômés, et pas du tout des étudiants adultes. En fait, on a pu constater dans les débats publics une discréditation de la publicité (outil essentiel de la formation des adultes) et des campus régionaux des universités (lieux importants de la formation des adultes).

Et, plus particulièrement, on a présenté dans ces débats les campus régionaux comme étant une dérive universitaire. Sauf pour trois ou quatre exemples de campus qui accueillent des étudiants de jour, ces près de 234 campus sont une diversification des lieux d'enseignement qui servent avant tout les populations adultes. Ce sont plus souvent qu'autrement de microstructures établies à peu de coûts en partenariat avec des CÉGEPs (dans leurs locaux), dans des écoles secondaires, des centres communautaires, des pôles universitaires, des villes qui, à l'échelle du Québec, accueillent près de 75 000 étudiants-adultes soir après soir rapprochant les cours de leurs milieux de vie. En zones rurale et urbaine, ces campus sont à moins de 30 minutes de leurs lieux de résidence ou de travail, alors que les campus principaux des universités sont à 60, 75 ou même à 90 minutes de ces lieux. Cette proximité rend possibles la rencontre des obligations familiales, le travail et l'étude en cours du soir. En conclusion, les campus satellites des universités sont, avant tout, des mesures et des moyens d'améliorer l'accessibilité aux études universitaires pour les apprenants adultes.

Cet exemple dénote une méconnaissance par plusieurs acteurs sociaux du rôle des universités dans la formation continue des adultes, de leur rôle essentiel dans la mise à niveau et l'évolution des compétences et des connaissances des travailleurs et des professionnels

Voici le Bulletin de l'ACDEAULF, où vous trouverez les dernières nouvelles sur la formation continue au niveau universitaire. Un tour d'horizon du domaine, ce qui s'y passe. L'Association canadienne d'éducation des adultes des universités de langue française (ACDEAULF) fait la promotion de la qualité, l'accessibilité et l'adaptation de la formation offerte aux adultes en milieu universitaire francophone canadien depuis 1965.

Si l'ACDEAULF vous intéresse :
www.acdeaulf.ca

Sommaire

■ Actualités internationales

- 03 L'ICÉA collabore au suivi de CONFINTEA VI
- 03 Bulletin de suivi de CONFINTEA VI
- 04 Un Agenda européen renouvelé pour l'éducation des adultes

■ Actualités canadiennes

- 04 La formation à distance dans le Canada francophone

■ Actualités québécoises

- 05 Une éducation pour les adultes
- 06 Les inscriptions en formation à distance
- 06 Être responsable de sa formation pour développer son employabilité ?

■ Événements

- 07 L'Association canadienne pour l'étude de l'éducation des adultes en congrès

■ Des nouvelles de nos membres

- 07 La collection *À Vous !*

02

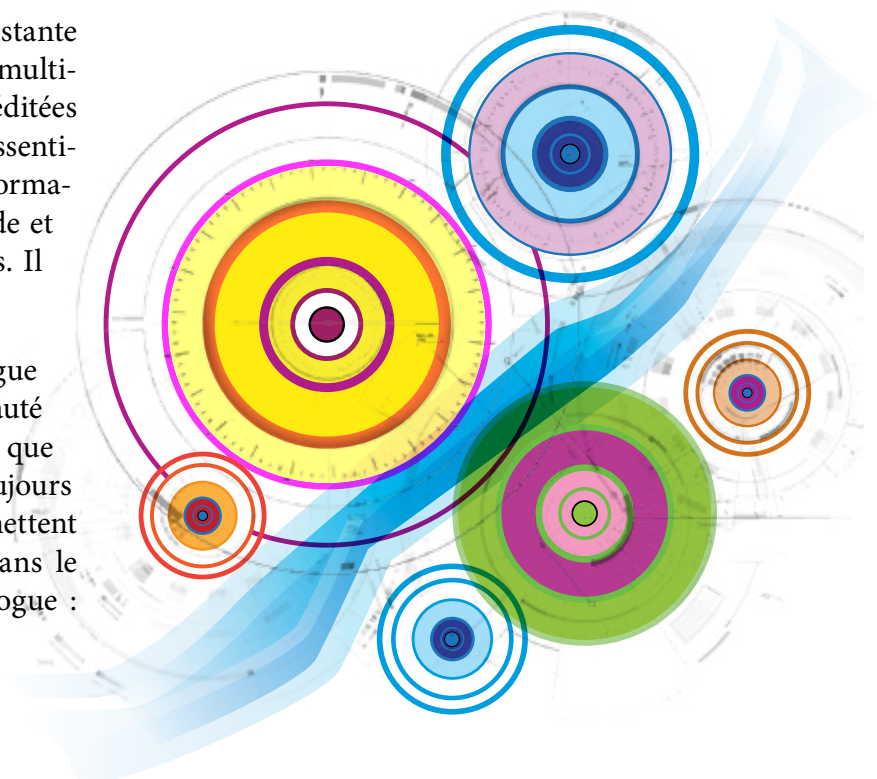
Mot du président (suite de la page 1)

québécois. Dans un monde du travail en constante évolution, avec des parcours de vie ponctués de multiples changements de carrière, les formations créditées et non créditées au niveau universitaire sont essentielles pour le Québec. Le modèle québécois de formation universitaire des adultes a inspiré le monde et demeure un de ses succès les plus retentissants. Il mérite d'être protégé, voire même élargi.

Notre communauté doit initier un dialogue qui inclut les acteurs sociaux et la communauté de formation des adultes pour nous assurer que les « étudiants adultes » québécois aient toujours accès à des programmes de qualité qui permettent l'évolution et le développement du Québec dans le monde. L'ACDEAULF lance cet appel au dialogue : juin 2012... première étape.

Christian Blanchette

Président





confintea VI

Actualités internationales

■ L'ICÉA collabore au suivi de CONFINTEA VI

Au Canada, c'est le Conseil des ministres de l'Éducation qui a la responsabilité de récolter l'information pour effectuer le suivi de [CONFINTEA VI](#). La Commission canadienne de l'UNESCO (CCU), qui le seconde, a demandé la collaboration de l'ICÉA (Institut de coopération pour l'éducation des adultes). Les recommandations de l'ICÉA touchent les grands thèmes de la déclaration « Cadre d'action de Bélem » : alphabétisation, financement, participation, qualité de la formation, mise en œuvre de politique et de gouvernance. En voici quelques-unes :

- En matière de qualité de l'éducation et de la formation des adultes, élaborer, en partenariat avec les acteurs concernés, des indicateurs de résultats et de qualité pour les différents secteurs de l'éducation et de la formation des adultes (formel et informel) qui seraient fonction des contextes spécifiques à chacun.
- En matière de politiques, le respect des engagements de CONFINTEA VI devrait inciter le Québec à finaliser dans les plus brefs délais la mise à jour du Plan d'action en matière d'éducation des adultes et de formation continue et à lui consacrer les budgets nécessaires à sa pleine mise en œuvre.
- En matière de gouvernance, le respect des engagements de CONFINTEA VI devrait inciter le Québec à mettre en place un maître d'œuvre de l'éducation et de la formation des adultes au Québec.

Bulletin de suivi de CONFINTEA VI

Le [troisième Bulletin](#) de suivi de CONFINTEA VI est paru en février dernier. Ce numéro comporte trois sections : activités de contrôle et de suivi de CONFINTEA VI, nouvelles régionales et mise en œuvre des engagements du Cadre d'action de Bélem.

Les trois années consacrées au processus d'élaboration des rapports nationaux sur l'état d'avancement des progrès en matière d'apprentissage et d'éducation des adultes touchent à leur fin. Les États membres envoient actuellement leurs rapports, qui seront synthétisés dans le prochain Rapport mondial sur l'apprentissage et l'éducation des adultes (GRALE) d'ici la fin de l'année. D'ailleurs, afin que l'information circule mieux, le Bulletin de suivi sera publié plus fréquemment, c'est-à-dire trois fois l'an.

info :

Le document intitulé « [Commentaires de l'ICÉA à la Commission canadienne de l'UNESCO](#) » (pdf)

Actualités internationales

■ Un Agenda européen renouvelé pour l'éducation des adultes

Le [nouvel Agenda](#) pour l'éducation des adultes de l'Union européenne (UE) a été lancé le 28 février 2012. Il vise essentiellement à fournir aux adultes à faibles qualifications des possibilités de bénéficier d'une seconde chance à travers le renforcement de leurs compétences de base, telles que l'écriture, le calcul et le savoir numérique.

Cinq domaines d'action sont prioritaires pour la période 2012-2014 :

- Faire en sorte que l'éducation et la formation tout au long de la vie ainsi que la mobilité deviennent une réalité. Ceci dans le but d'accroître et d'élargir la participation des adultes et atteindre l'objectif défini par l'Union européenne, de 15 % des adultes. Et pour faire passer à 40 % le pourcentage de jeunes adultes titulaires d'un diplôme de l'enseignement supérieur ou équivalent.
- Améliorer la qualité et l'efficacité de l'éducation et de la formation des adultes pour bâtir un secteur qui soit solide.
- Promouvoir l'équité, la cohésion sociale et la citoyenneté active au moyen de l'éducation et de la formation des adultes. Ceci pour contribuer à ramener à moins de 10 % la proportion de personnes quittant prématurément l'éducation ou la formation.
- Développer la créativité des adultes et de leur environnement d'apprentissage, ainsi que leur capacité à innover.
- Améliorer le socle de connaissances sur l'éducation et la formation des adultes et assurer le suivi de ce secteur.

Actualités canadiennes

■ La formation à distance dans le Canada francophone

Le Réseau d'enseignement francophone à distance du Canada ([REFAD](#)) vient de produire un bilan de l'évolution de la formation à distance ([FAD](#)) dans les communautés francophones canadiennes. On identifie les facteurs qui ont contribué à la progression de la FAD et à la création de réseaux comme le REFAD. On dresse un tableau de l'enseignement à distance dans ses établissements et on examine les perspectives de développement, notamment en regard des besoins des apprenants. On y trouve aussi une analyse des principaux vecteurs de changement, des constantes observées et des apprentissages faits. De plus, on établit le profil d'une vingtaine

d'organisations actives en formation à distance en français ainsi que leur évolution.

Ce document, préparé par Mme Lucie Audet, repose essentiellement sur des entrevues de pionniers de la formation à distance dans la francophonie canadienne. Il s'appuie aussi sur une revue des nombreuses publications liées aux activités du REFAD depuis sa fondation. Le tout est complété par l'examen d'autres documents d'archives ainsi que par des analyses rétrospectives et prospectives du domaine.

- [Mémoire](#) (pdf)

Actualités québécoises

■ Une éducation pour les adultes

Le 1^{er} mars dernier, [Le Devoir](#) publiait un dossier sur l'éducation des adultes. Deux entrevues retiennent l'attention : celles de M. Ronald Cameron et de Mme Claudie Solar.

Le nouveau directeur général de l'[ICÉA](#) (Institut de coopération pour l'éducation des adultes), Ronald Cameron, entend donner un véritable coup de barre en vue d'accroître l'accessibilité des adultes à l'éducation et à la formation continue. Il veut organiser des rendez-vous avec les acteurs des milieux institutionnels, communautaires et du travail, afin que ceux-ci se concertent et réfléchissent ensemble aux moyens à mettre en œuvre pour ce faire. C'est le principal mandat qu'il s'est donné.

Selon les analyses de l'ICÉA, il y a une fracture importante, puisqu'une grande partie de la population se trouve démunie devant les exigences accrues et pourtant nécessaires pour survivre et s'intégrer dans la société d'aujourd'hui. Et ce fossé ne fera que se creuser, avec le développement des nouvelles technologies et le vieillissement de la population. Les organisations voient de moins en moins la pertinence d'agir pour l'éducation des adultes et la formation continue, et ce, même si les besoins sont de plus en plus grands. Un autre élément préoccupant est l'inertie dans le monde du travail pour la formation des adultes. Ça ne progresse pas là non plus.

Le Québec piétine et doit donner un sérieux coup de barre s'il veut relever les défis de taille qui l'attendent. Il devra avoir la capacité d'offrir à sa population des moyens de progresser sur le plan des savoirs, des savoir-faire et des connaissances. M. Cameron souhaite que le Québec redevienne un chef de file en matière d'éducation des adultes dans les cinq prochaines années.

Mme Claudie Solar, professeur et chercheur en éducation des adultes et en formation continue à la Faculté des sciences de l'éducation de l'Université



M^{me} Claudie Solar



M. Ronald Cameron

de Montréal, nous fait aussi part de ses observations et de ses réflexions. Elle rappelle que « la loi du 1 % », adoptée en 1997, touchait toutes les entreprises dont la masse salariale était de 250 000 \$. Mais depuis 2004, le gouvernement en limite l'application à celles dont la masse salariale est d'au moins un million, de sorte que les $\frac{2}{3}$ des entreprises n'y sont plus obligées. Elle déplore aussi le vide actuel concernant la Politique d'éducation des adultes et de la formation continue mise en place en 2002. Cette politique unique représente un grand acquis pour le Québec, mais le présent gouvernement a décidé de ne pas reconduire le Plan d'action qui l'accompagnait. Ce qui veut dire que, depuis 2007, on a en place une politique qui a peu ou pas de soutien. Et on n'a même pas dressé le bilan du premier plan.

Mme Claudie Solar pense qu'il faudrait aussi se pencher sur les deux approches, en éducation des adultes et en formation continue, qui cohabitent présentement au Québec. On peut qualifier la première approche d'éducative dans le sens où le but est d'appuyer le développement de l'adulte tout au long de sa vie, faisant alors une plus large place au libre choix de l'adulte. Alors que la seconde a pour principal but d'outiller la personne afin qu'elle puisse accroître son employabilité; on oriente les adultes vers des formations qui répondent aux besoins du marché de l'emploi. Un débat sur le sujet aurait le mérite de permettre d'établir un équilibre entre les deux approches.

Actualités québécoises (suite)

■ Les inscriptions en formation à distance

Après avoir publié en 2002 un [Portrait de la situation de la formation à distance](#) au Québec, le Comité interordres en formation à distance (CLIFAD) a décidé de mettre à jour annuellement les données de cet indicateur fondamental de tout portrait de situation en FAD, soit les inscriptions-cours. Ainsi est paru en mars dernier le « Portrait des inscriptions en formation à distance (secondaire, collégial et universitaire) au Québec depuis 1995-1996 », de Robert Saucier.

Ces données sont présentées en trois tableaux, par ordre d'enseignement : secondaire, collégial

et universitaire. Un quatrième tableau, réunissant les données des trois ordres, permet de voir l'évolution globale de la situation. Pour les trois universités répertoriées ici, Laval, Montréal et la TÉLUQ, les inscriptions en FAD ont augmenté de 7 % en 2010-2011 par rapport à l'année précédente. Depuis 1995-1996, la hausse est de 127 %. Pour l'ensemble des trois ordres d'enseignement, un nouveau sommet est atteint avec près de 160 000 inscriptions en 2010-2011, une augmentation de 6 % par rapport à l'année précédente. Alors que depuis 16 ans, l'augmentation globale est de 162 %.



06

■ Être responsable de sa formation pour développer son employabilité?

Colette Bernier, sociologue et auteur, [fait le constat](#) que le travailleur québécois a l'entière responsabilité de maintenir ses connaissances à jour, mais qu'il n'a guère de soutien ni de droits pour y parvenir. C'est le sujet qu'elle traite dans l'ouvrage collectif « Diversification des mains-d'œuvre, mobilisation des savoirs et formation » ([PUL 2011](#)), dans le chapitre : Quels droits développer face à la politique d'éducation tout au long de la vie? En distribuant les rôles entre l'État, les entreprises et les individus en matière de formation, la politique gouvernementale d'éducation des adultes et de formation continue risque à terme de rejeter sur les individus la responsabilité principale de leur formation et de leur employabilité. Mais tous les individus peuvent-ils également faire face à cette injonction?

Ce qui demeure problématique, c'est que les entreprises forment qui elles veulent quand elles le veu-

lent et selon leurs besoins à elles. Le travailleur, lui, ne peut réclamer une formation particulière pour assurer son employabilité, ni demander des congés pour se consacrer à une formation qui lui serait potentiellement utile dans son cheminement de carrière. Elle se demande si on peut ainsi encourager la responsabilisation des individus envers leur formation sans leur accorder de nouveaux « droits » en ce sens.

Elle conclut qu'il devient indispensable, face à cette évolution, de mettre en place un droit « renouvelé » à l'éducation et à la formation des adultes au Québec et elle examine différentes avenues possibles.

Mme Colette Bernier est aussi l'auteur du livre « Formation et employabilité : regard critique sur l'évolution des politiques de formation de la main-d'œuvre au Québec » ([PUL 2011](#)).

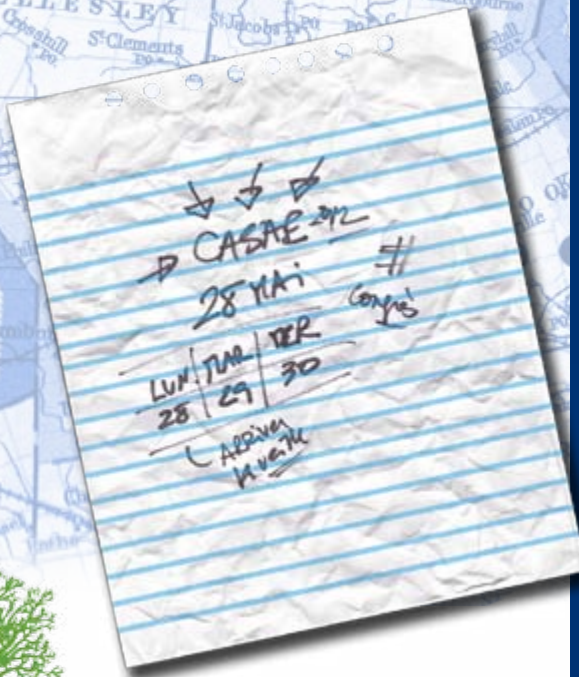


Événements

L'Association canadienne pour l'étude de l'éducation des adultes en congrès

Le Congrès 2012 de l'Association canadienne pour l'étude de l'éducation des adultes (ACÉEÉA) se tiendra du 28 au 30 mai à Waterloo, Ontario. Ses hôtes seront les universités Wilfrid-Laurier et Waterloo.

Le programme est disponible en ligne (en anglais seulement).



Nouvelles des membres

La collection À Vous!

À l'Université de Saint-Boniface, la Division de l'éducation permanente élabore, depuis 2002, du matériel didactique pour l'enseignement du français langue seconde, selon une méthode communicative, thématique et expérientielle. L'approche multidimensionnelle intègre la langue, la culture, la communication et la formation langagière générale, à un apprentissage basé sur les réalités de la vie quotidienne.

Les thèmes propres à chacun des niveaux (débutant, intermédiaire, avancé, perfectionnement) permettent d'apprendre dans un contexte authentique et pertinent en vue de les appliquer immé-



diatement dans leur vie personnelle ou professionnelle. Tout au long du cours, les apprenants adultes explorent un thème particulier comme l'alimentation, les arts, la francophonie ici et ailleurs. Lors de la dernière leçon du cours, ils sont appelés à vivre une situation réelle/virtuelle pendant laquelle ils mettent à l'essai

ce qu'ils ont appris. Pour chacun des cours, il y a un cahier de l'apprenant, un guide pour l'enseignant et un ou plusieurs supports audiovisuels. Le cahier « D'un œil critique », du niveau perfectionnement, paraîtra au cours de l'année.